Chrétiens d’Orient : le Sénat a voté une proposition de résolution invitant le gouvernement à reconnaître le «génocide des Assyro-Chaldéens» de 1915-1918 par les Ottomans

08/02/2023 à 23h15



Le Sénat à majorité de droite a voté mercredi 8 février une proposition de résolution invitant le gouvernement à reconnaître le «génocide» des Assyro-Chaldéens de 1915-1918 et à faire du 24 avril la date de commémoration des génocides arménien et assyro-chaldéen.

Le texte porté par la sénatrice LR Valérie Boyer a été cosigné notamment par les présidents des groupes LR Bruno Retailleau et centriste Hervé Marseille. Il a été adopté par 300 voix contre 2. Il *«invite le gouvernement à reconnaître officiellement l’extermination de masse, la déportation et la suppression de l’héritage culturel de plus de 250.000 Assyro-Chaldéens par les autorités ottomanes, entre 1915 et 1918, comme un génocide*» et à «*condamner publiquement le génocide*».

«*Nous avons un rôle de protection envers les Chrétiens d'Orient, qui est l'héritage d'une longue histoire remontant aux capitulations signées par François 1er avec le sultan Soliman le Magnifique en 1535*», expose Valérie Boyer.

«*Contrairement au génocide arménien, reconnu par de nombreux pays, organisations internationales et considéré comme l'un des quatre génocides officiellement acceptés par l'ONU, le massacre des Assyriens souffre du manque de reconnaissance en tant que génocide*», relève la sénatrice. «*Sans doute parce que c'est un peuple qui n'est pas doté d'État, sans doute aussi parce qu'il y a eu des réticences*», a complété Bruno Retailleau.

Bruno Retailleau a défendu «u*n acte de vérité vis-à-vis de l'Histoire, mais aussi un acte de résistance, aussi bien face au négationnisme qu'au fatalisme*». «*Ce n'est pas au nom du passé, c'est au nom de l'avenir, l'avenir d'un peuple certes sans État, mais pas sans mémoire*», a-t-il ajouté.

«*Minoritaires parmi les minoritaires, persécutés parmi les persécutés, oubliés parmi les oubliés, les Assyro-Chaldéens n'ont cessé de subir les conséquences des bouleversements de l'histoire tumultueuse du Proche-Orient. La France, en reconnaissant le génocide arménien, qui ne concerne pas seulement les Arméniens, ne les a pas ignorés. Le mérite de cette résolution est de les associer plus distinctement à l'hommage rendu à tous les morts du génocide*», a déclaré Pierre Ouzoulias (CRCE à majorité communiste).

Le Figaro